

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org) / [commissionfoot11@31.fsgt.org](mailto:commissionfoot11@31.fsgt.org)



6 janvier 2026

N° 18

L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font  
progresser

## SOMMAIRE

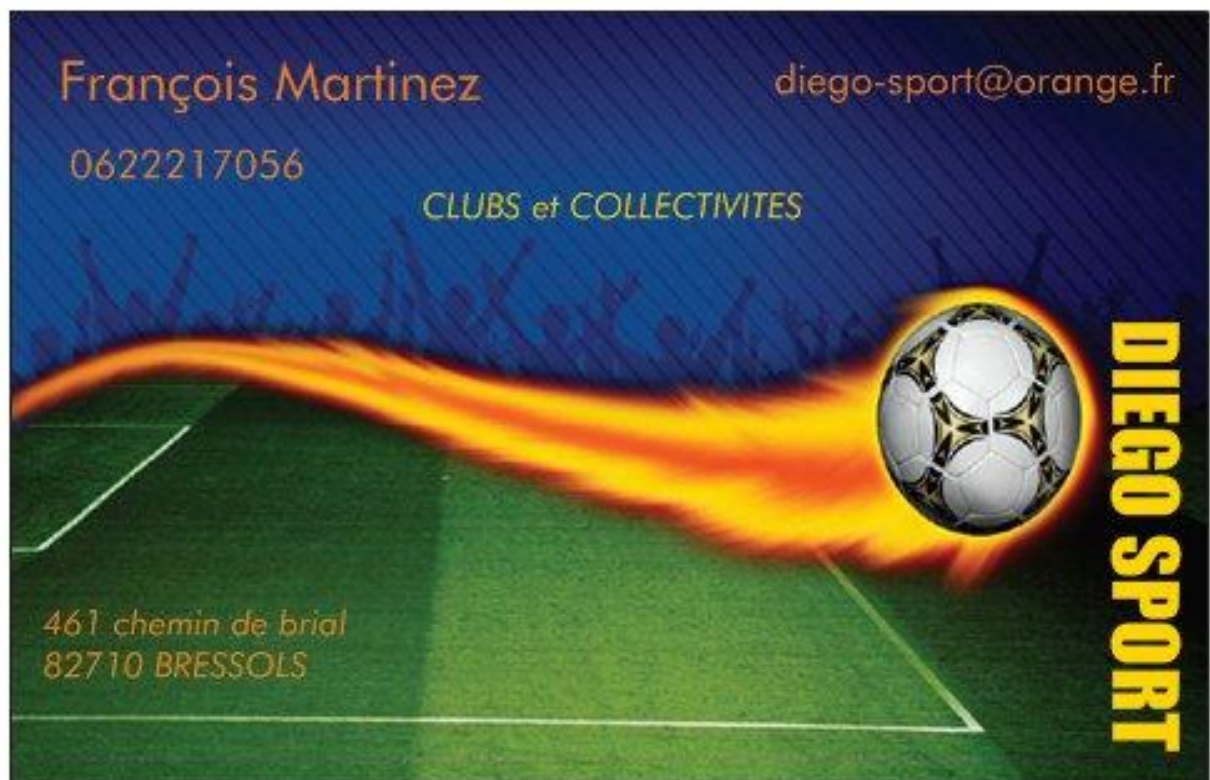
- Réunion de la Commission,
- Bonne année 2026,
- Remerciements,
- Pense-bête,
- Informations licences,
- Sanction en retard,
- Commission d'appel,
- Infos Coupe Delaune,
- Colère : message très important,
- Coupe Occitane,
- Coupe de la Haute-Garonne -  
Henri Crespin : rappel points de  
règlement,
- Matches en retard,
- Calendriers prévisionnels,
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier semaines 3 à 5.



# SAISON 2025 - 2026

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 5 janvier 2026.

**Présents** : Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, José-Luis GONZALEZ, Francis LACOMME et Marcel MARTINS.

## BONNE ANNEE 2026

En ce début d'année, la Commission tient à vous présenter ses vœux de bonheur et de santé pour 2026, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

En ce qui nous concerne, nous espérons que cette petite trêve a permis à tout le monde de se ressourcer et souhaitons que **nos épreuves retrouvent et reprennent un bon esprit** et que chacun d'entre vous éprouve un maximum de plaisir à pratiquer au sein de la F.S.G.T., où notre **sport doit rester attractif et motivant**, (les dernières semaines ont été très **INDISCIPLINEES**).

Bonne reprise à tous et rendez-vous sur les terrains.

La commission remercie pour ses vœux les équipes de : JS AUZIELLE LAUZERVILLE, ASC CNES, USEMA COLOMIERS, AS DRT, IO TEAM, LIEBHERR FOOT, AS MATRA, FC POTO, SOPRA STERIA FOOT, TOAC & ATHLETICO TOLOSA.

## REMERCIEMENTS

La commission et la famille remercient les nombreuses équipes qui ont envoyé leurs messages de soutien suite au décès de José MARTINEZ.

## PENSE-BETE

### ① FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

BULLETINS

③ Pour accéder au memento :  FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

MEMENTO

④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

CALENDRIERS

- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

Adhésion

Pour accéder aux différents documents d'inscription, il faut aller sur : puis ensuite, **cliquer sur l'onglet correspondant** : Création d'une structure, affilier un club, attestation d'honorabilité, déclaration d'accident, demande de licence, attestation médicale, autorisation club.

## ② CREATION DE LICENCE

**Dans un premier temps, il est nécessaire de saisir l'affiliation ou la réaffiliation de votre club en vous connectant sur la base **E.Licence FSGT**, active depuis le 20/08 pour cette saison à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Une fois validée par la fédération et le comité, vous recevrez un mail de confirmation et vous pourrez saisir vos licences (nouvelles ou en renouvellement). Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du comité pour vous aider dans la procédure à suivre.**

## ③ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de faire votre déclaration d'accident directement en ligne, sur le site de la FSGT (menu dossier assurance) ou par courrier. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- En ligne (à privilégier) : <https://www.fsgt.org/affiliation/assurance/>

Ou en contactant l'assureur "**MARSH- Groupe GENERALI**"

- Par e.mail : [sinistres.ars@marsh.com](mailto:sinistres.ars@marsh.com)
- En se connectant au site : <https://connexion.marsh.com/client/déclarationfsgt>
- Ou par téléphone : [01 87 21 27 88](tel:0187212788)

## ④ AUTRES INFORMATIONS

**ATTENTION : Pour les autres informations ou rappels concernant la pratique, allez voir sur le site. Le site étant à jour, toute réclamation ou litige concernant un de ces articles ne sera pas recevable.**

- Pour y accéder :**  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 PENSE-BETE DU BULLETIN  
 *Informations importantes*





## SUIVI ETAT DES LICENCES/CARTES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE LICENCE/CARTE VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	MOTIF NON VALIDATION LICENCE/CARTE (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCE/CARTE VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
ASPIC	22/12 (1)			19/01
FC BALEC	08/12 (1)			12/01
CHU TOULOUSE FC	22/12 (1)			19/01
ASPT CHENE VERT	24/11 (3)			22/12
	08/12 (1)			12/01
CHIPIRONS OL	20/10 (6)			17/11
	01/12 (2)			05/01
CONFLUENT L-P	01/12 (1)		05/01 (1)	05/01
CRIQUET FC	22/12 (2)		05/01 (2)	19/01
AS EVOTEC	05/01 (1) Basket			01/02
FREESCALE	03/11 (5)	Autorisations F7		02/12
INTERNAT FC	08/12 (4)			12/01
LABTEAM	05/01 (1)			01/02
LES SHADOCKS SEILH	08/12 (2) F7			12/01
AS MATRA	22/12 (2)		05/01 (2)	19/01
MECAP FC	24/11 (2)		05/01 (2)	22/12
FOOT APEM	15/12 (1)			12/01
PASPORT	01/12 (1)			05/01
ATHLETICO TOLOSA	01/12 (3)			05/01

02/10 (18)	Licence/Carte disponibles validées ou non validées par la commission et Licence/Carte non retirés par club
02/10 (18)	Licence/Carte validées par Commission et récupérées par club
02/10 (18)	Avertissement => délai restant inférieur à 1 semaine avant disqualification Joueurs
30/09	Date limite pour retrait lot de Licence/Carte
30/09	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission (06 37 29 61 49).

## SANCTION EN RETARD

**Rencontre ATHLETICO TOLOSA B / AS ACCENTURE du 10/12/25 - Promotion Excellence - Journée 7 aller :**

Suite à la réception du rapport du joueur, ainsi que celui de l'arbitre, la sous-commission décide (**ART 41 - §B - a** et **ART 42 - §A - 3**):

Pour " *PROPOS INCORRECTS A L'EGARD DE L'ARBITRE* "

- APRES MATCH -

JUNCA Mickaël, licence n° 0014017, (ATHLETICO TOLOSA B)

- UN (1) match de suspension ferme, à compter du 05/01/2026.

## COMMISSION D'APPEL

Rencontre LES SHADOCKS DE SEILH / CRIQUET FC du 21/11/25 - Honneur -  
Journée 4 aller :

Suite à l'appel formulé par l'équipe de CRIQUET FC, lecture des différents rapports, après entretien des différents protagonistes, la sous-commission d'appel en application du règlement (**ART 41 - §F - c**), modifie la sanction parue au bulletin N°13 et décide :

Pour " *TENTATIVE DE COUP A L'EGARD D'UN ADVERSAIRE* "

- EXCLUSION -

DEHAENE Rémy, licence n°0485206, (CRIQUET FC)

- QUATRE (4) matchs de suspension ferme + QUATRE (4) matchs de suspension avec sursis.

Le joueur ayant déjà purgé l'automatique le 24/11/25 + un autre match le 01/12/25, reste à purger DEUX (2) matchs de suspension ferme + QUATRE (4) matchs de suspension avec sursis à compter du 05/01/2026.

## INFOS COUPE A.DELAUNE

**Nous rappelons aux clubs qualifiés pour la phase nationale, que leurs joueurs doivent être qualifiés et leur licence validée au plus tard le 30/11/2025 et qu'ils doivent présenter en plus de leur licence, une pièce d'identité originale avant le match (version numérique acceptée sur l'appli " France identité " uniquement). Rappel : le règlement des 2 arbitres est à prendre en charge en totalité par le club recevant (soit 2x50 €)**

## COLERE : MESSAGE TRES IMPORTANT

**Grâce aux succès des années passées, grâce aux efforts de tout le monde, la mentalité au sein de notre fédération s'était améliorée, ce qui a permis à de nombreuses équipes d'intégrer notre fédération. Force est de constater ces dernières**

**semaines, que cette ambiance se dégrade déplorablement.**

**Il serait bon de rappeler ce qu'est la FSGT.**

**La FSGT se différencie essentiellement sur le plan suivant :**

**- La plupart des autres fédérations se préoccupent plus ou moins de ce qui existe pour en sortir une "ELITE".**

**- La FSGT se préoccupe de faire pratiquer les sports et le plein air, par le plus grand nombre possible de personnes, pour préserver et améliorer leur santé et leur capacité physique et leur inculquer les principes de camaraderie, de discipline et de respect des adversaires.**

**En dehors de ces comportements INTOLERABLES, certains propos rapportés par certaines équipes sont INTOLERABLES :**

**Que l'on suppose et déclare que les arbitres en ont après des équipes, c'est INADMISSIBLE (Si tel était le cas, les arbitres seraient exclus car ceci est un comportement impensable et inadmissible de la part des arbitres, et croyez-nous, ils sont au courant).**

**Encore plus grave, que l'on suppose et déclare que la COMMISSION en a APRES DES EQUIPES, c'est INADMISSIBLE et nous ne LAISSERONS PAS PASSER CES PROPOS.**

**Que l'on suppose et déclare des PROPOS DIFFAMATOIRE A L'EGARD DE LA COMMISSION EST INACCEPTABLE.**

**Ces faits, ces propos sont totalement INADMISSIBLES et INACCEPTABLES. Nous osons espérer que vous avez bien conscience de la manière dont votre propre responsabilité est ainsi engagée, que vous saurez diligemment tout mettre en œuvre afin que ces faits ne perdurent et que vous ne tardiez pas à y apporter comme il se doit une rectification, les choses ayant été beaucoup trop loin.**

**Beaucoup de clubs aiment et rejoignent notre fédération par rapport à l'esprit qui est véhiculé dans nos compétitions.**

**Les équipes qui se sentent en permanence "PERSECUTEES ou DEFAVORISEES" par les décisions des ARBITRES ou celles de la COMMISSION, celles ou ceux qui ne se sentent pas bien chez nous et n'adhèrent pas à nos valeurs, et notre fonctionnement n'ont rien à faire chez nous.**

**Sachez que nous n'hésiterons pas à nous séparer des clubs qui pourraient mettre en péril l'existence même de notre commission.**

**A bon entendeurs.....**

# COUPE OCCITANE

La commission a décidé, avec l'accord de la famille, de dénommer, dès cette saison, cette coupe : **COUPE OCCITANE - JOSE MARTINEZ**.

## COUPE DE LA HAUTE GARONNE - HENRI CRESPIN : RAPPEL POINTS DE REGLEMENT

Les matchs de coupe Haute garonne - Henri Crespin débutant le 12/01/2026, voici **2 rappels importants** pour les arbitres et les équipes participantes.

### **A) DUREE DES RENCONTRES**

Deux périodes de 45 minutes **sans prolongations**. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but : séance de 5 tirs au but, l'équipe marquant le plus grand nombre de buts est déclarée gagnante. A l'issue de la série, si les équipes sont toujours à égalité, la séance continue mais est limitée au premier écart, à nombre de tirs égal. Si, avant ou pendant la séance des tirs au but, la lumière venait malencontreusement à manquer, et que l'on ne puisse achever cette épreuve, le résultat serait décidé par tirage au sort (" à la pièce ").

### **Cas particulier pour les matchs se déroulant en soirée :**

Il n'est pas toujours possible de jouer 2x45 minutes car l'éclairage du terrain peut cesser avant la fin du temps réglementaire. Il faut tenir compte de l'éventualité d'une séance de tirs au but.

### **Voici donc les adaptations spécifiques pour ces matchs en soirée :**

◆ S'il n'y a pas d'heure prévue d'extinction des lumières sur le terrain, le match se poursuit jusqu'à la fin du temps réglementaire, éventuellement suivi de la séance de tirs au but.

◆ Sur les terrains où la lumière s'éteint à une heure prévue (21h40 pour les terrains de Toulouse), l'(les) arbitre(s) fait (font) jouer une première période de 45 minutes. Pour la seconde période, il y a deux cas possibles :

❶ **Si le score est à égalité 20 minutes avant l'heure prévue d'extinction des lumières** (soit **21h20** pour les terrains de Toulouse), alors l'(les) arbitre(s) arrêtera(ont) la rencontre et fera(ont) jouer la séances des tirs au but.

❷ **Si une des deux équipes mène au score**, l'(les) arbitre(s) laissera(ont) le jeu se dérouler jusqu'à son terme, à moins que l'autre équipe n'égalise avant la fin réglementaire de la partie. Dans ce cas, l'(les) arbitre(s) arrêtera(ont) la rencontre et fera(ont) jouer la séances des tirs au but.

Dans ces deux cas (①et②), si la lumière venait malencontreusement à manquer, et que l'on ne puisse achever cette épreuve, le résultat serait décidé par tirage au sort (" à la pièce ").

**Le résultat de la rencontre ne sera homologué que dans ces conditions.**

**Joueurs qualifiés pour les tirs au buts :**

*Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match et non exclus définitivement par un carton rouge sur la rencontre, peuvent participer à la séance de tirs au but.*

**B) Règles à savoir (valable surtout pour les équipes de Foot 7 engagées) :**

- Protège-tibias obligatoires,
- Remplacements tournants autorisés,
- Frais d'arbitrage = **25€ par équipe et par arbitre** à régler avant le match,
- Maillots des joueurs **NUMEROTES**,
- **Licences avec photos OBLIGATOIRES**. Tout joueur **sans licence ou avec licence sans photo** devra obligatoirement présenter à l'arbitre **une pièce d'identité originale** (les pièces d'identité sur le téléphone ou tablette ne sont **PAS ACCEPTÉES**). Tout joueur ne répondant pas à ces exigences ne pourra pas participer à la rencontre.
- Carton blanc = sortie temporaire de 5 minutes,
- Carton jaune = sortie temporaire de 10 minutes,
- Carton rouge = sortie définitive, sans possibilité de remplacement
- Utiliser la **FDM** qui a été envoyée aux équipes recevantes,
- Etant donné les problèmes et les rappels à l'ordre de la mairie de Toulouse, le forfait d'une équipe, entraînera pour celle-ci une amende comprise entre **50 et 70€**.
- **Le tackle sur l'adversaire est interdit**, durant toute la durée de la compétition.

## MATCHS EN RETARD

Beaucoup d'équipes ont demandé des reports de match dans cette première partie de la saison. Ce qui nous fait beaucoup de rencontres à rattraper, en particulier pour les équipes d'excellence. **Donc prévoyez de jouer les deux semaines des vacances scolaires, que ce soit celles d'hiver ou celles de printemps.**

Aucune demande de report ne sera acceptée quelle qu'en soit la raison.

## RECTIFICATIFS CALENDRIER

**Vérifiez les rencontres qui sont marquées en rouge et en gras. Cela correspond aux changements depuis le dernier bulletin. Il n'y aura pas de contestation possible s'il y a une erreur de votre part.**

# CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



## Adresse terrains utilisés par les clubs :

**AS ACCENTURE : Blagnac Baradels (Synthé) :** Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens - Blagnac

**ASCA : Beaupuy (Herbe) :** Stade Fernando Mena - chemin du stade - Beaupuy

**ALTRAN FOOT : Blagnac Baradels (Synthé) :** Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens - Blagnac

**JSAL : Auzielle (Herbe) :** Stade municipal - D2C - Auzielle

**RC BEAUMONT IMPERM : Beaumont/Lèze (Herbe) :** Complexe sportif - place clément Ader - Beaumont sur Lèze

**FC CANTOU'LOUSAIN : Tournefeuille (Synthé) :** Stade municipal - allée des sports - Tournefeuille

**ASC CNES : Ramonville St Agne (Hb) :** Stade municipal - allée des sports (piscine)

**CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) :** Collège François Mitterrand - Stade Piquepeyre - rue André Broquière - Fenouillet

**ASPT CHENE VERT : Drémil Lafage(Hb) :** 6 avenue Duperrin - 31280 Drémil Lafage

**ASPT CHENE VERT : Flourens(Hb) :** rue du Collège - 31130 Flourens

**USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) :** Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud - Colomiers

**CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) :** stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République

**CONFLUENT LP : Lacroix Falgarde (Hb) :** espace vert des Ramiers - rue de Montségur

**CRIQUET FC : Deyme (Hb) :** rue de la mairie - Deyme

**FOOT APEM : Amouroux (Synthé) :** 4 rue William et Catherine Booth - 31200 Toulouse

**FORZA VIOLA FC : Taton (Synthé) :** Stadium - terrain Brice Taton - allée Gabriel Biénes

**INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) :** Complexe sportif du Ramier - rue de la plage - Fenouillet

**LABTEAM : Labarthe sur Lèze(Synthé) :** Complexe sportif du collège - route du Plantaurel - Labarthe sur Lèze

**LES SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) :** Stade Pierre Larribère - allée de l'Europe - Seilh

**ASFP LUSITANOS : St Alban Fauré (Hb) :** Stade Georges Fauré - rue de Salgareda - St Alban

**ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon(Hb) :** Stade Marius Coudon - 42 avenue de Fronton (se garer tout au fond du parking) - St Alban

**AS MATRA 1 & 2 : Balma Latécoère (Herbe) :** 16 à 22 avenue de la Plaine - Balma

**MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) :** Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse - Muret

**FC POTO : Lardenne (Synthé) :** 153 bis avenue de Lardenne - Toulouse

**SAINT-ALBAN : St Alban Coudon(Hb) :** Stade Marius Coudon - 42 avenue de Fronton (**se garer tout au fond du parking**) - St Alban

**AS SAINT-LOUP CAMMAS : St Loup Cammas :** complexe Pierre de Lassus - 62 chemin de Pontous - St Loup Cammas

**TOAC 1 & 2 : Toac omnisport (Synthé) :** 20 chemin de Garric - 31200 Toulouse

**TERRAINS TOULOUSAINS :** Ces adresses sont précisées dans le Mémento.

### **SEMAINE 2 LE 10/01/2026**

#### ***Coupe de France Auguste Delaune : Cadrage Sud***

TOAC 1	CV OLYMPIQUE (13)	Toac Synthé	Sa 10/01	15h00
<b>PASPORT</b>	<b>CAPC (13)</b>	<b>Lardenne Synthé</b>	<b>Sa 10/01</b>	<b>20h45</b>
FC CANTOU'LOUSAIN	CELTIC IRISH CLUB(13)	Tournefeuille Synthé.	Sa 10/01	20h30
FC UNION COURTAGE	QNFC (13)	Sordelo Hb	Sa 10/01	15h00

### **SEMAINE 3 DU 12/01/2026 AU 16/01/2026**

#### ***Coupe de la HAUTE-GARONNE - HENRI CRESPIEN : 1<sup>er</sup> TOUR***

VASCO BARBARIANS (F7)	FC UNION COURTAGE	<b>A définir</b>		
TOAC 2	CRIQUET FC	Toac Omnisport Syn	Ve 16/01	20h30
FREESCALE	CHU TOULOUSE FC	Sordelo Hb	Me 14/01	19h45
LIEBHERR FOOT	BLS 31 (F7)	La Ramée Synthé	Je 15/01	21h00
AS MATRA 1	ASPT CHENE VERT	Balma Latécoère Hb	Je 15/01	20h30
ASCA	FC CANTOU'LOUSAIN	Beaupuy Hb	Me 14/01	20h15
CHIPIRONS O.	ALTRAN FOOT	Fenouillet Collège Syn	Me 14/01	20h15
FC POTO	INTERNAT FC	Lardenne Synthé	Me 14/01	20h00
FORZA VIOLA FC	RC BEAUMONTAIS	Stadium Taton Synthé	Je 15/01	20h15
MECAP FC	ATHLETICO TOLOSA A	Muret Auriol Synthé	Lu 12/01	20h00
AT. REGALOCHE (F7)	OC POMPERT	Cornebarieu Synthé	Me 14/01	21h00
CARTOUCHERIE SC	TOULOUSE SA	Sordelo Hb	Je 15/01	19h45
SHADOCKS DE SEILH	CONFLUENT LP	Seilh Synthé	Ve 16/01	20h30
TOAC 1	FOOT APEM	Toac Omnisport Syn	Me 14/01	21h00
USEMA COLOMIERS	PASPORT	Capitany Synthé	Me 14/01	20h15
ASC CNES	AS DRT	Ramonville Hb	Ma 13/01	20h00
JS AUZIELLE LAUZERV.	ATHLETICO TOLOSA B	Auzielle Hb	Lu 12/01	20h30
LABTEAM	SOPTRA STERIA FOOT	Labarthe Synthé	Me 14/01	20h30
AS ST-LOUP-CAMMAS	IO TEAM	St-Loup-Cammas Hb	Lu 12/01	20h30
ASFP LUSITANOS	FC BALEC	St Alban Coudon Hb	Me 14/01	21h00
LA BOULE SOCIALE ES	MUNICIPAUX TOULOUSE	La Ramée Synthé	Ma 13/01	21h00
SAINT-ALBAN	ASPIC	St Alban Coudon Hb	Lu 12/01	20h30

### **SEMAINE 4 DU 19/01/2026 AU 23/01/2026**

#### ***Division : Excellence - Poule A - Journée 10 retour***

FC UNION COURTAGE	FC BALEC	La Ramée Synthé	Ma 20/01	21h00
USEMA COLOMIERS	MUNICIPAUX TOUL.	Capitany Synthé	Me 21/01	20h15
MECAP FC	CARTOUCHERIE SC	Muret Auriol Synthé	Lu 19/01	20h00
AS MATRA 1	FC POTO	Balma Latécoère Hb	Je 22/01	20h30

**Division : Excellence - Poule B - Journée 10 retour**

TOAC 1	PASPORT	Toac Omnisport Syn	Me 21/01	21h00
ASC CNES	OC POMPERT	Ramonville Hb	Ma 20/01	20h00
LABTEAM	TOULOUSE SA	Labarthe Synthé	Me 21/01	20h30
SAINT-ALBAN	FC CANTOU'LOUSAIN	St Alban Coudon Hb	Lu 19/01	20h30

**Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour**

FORZA VIOLA FC	TOAC 2	Stadium Taton Synthé	Je 22/01	20h15
LIEBHERR FOOT	AS ACCENTURE	Blagnac Baradels Syn	Me 21/01	21h00
AS DRT	ASFP LUSITANOS	Sordelo Hb	Me 21/01	19h45
ALTRAN FOOT	ATHLETICO TOLOSA B	Blagnac Baradels Syn	Je 22/01	21h00
CHU TOULOUSE FC	INTERNAT FC	Fenouillet Plage Hb	Lu 19/01	20h15

**Division : Honneur - Journée 10 retour**

ASPIC	SHADOCKS DE SEILH	Sordelo Hb	Je 22/01	19h45
ATHLETICO TOLOSA A	CHIPIRONS O.	Fenouillet Collège Syn	Me 21/01	20h15
RC BEAUMONTAIS	CRIQUET FC	Beaumont / Lèze Hb	Ve 23/01	20h30
FOOT APEM	IO TEAM	Amouroux Synthé	Ma 20/01	20h15

Exempt : CONFLUENT L-P**Division : Promotion - Journée 10 retour**

ASCA	SOPRA STERIA FOOT	Beaupuy Hb	Me 21/01	20h15
AS EVOTEC	AS ST-LOUP-CAMMAS	St-Loup-Cammas Hb	Lu 19/01	20h30
ASPT CHENE VERT	AS MATRA 2	Drémil Lafage Hb	Me 21/01	20h30
BOULE SOCIALE E.S.	FREESCALE	La Ramée Synthé	Je 22/01	21h00

Exempt : JS AUZIELLE LAUZER.**SEMAINE 5 DU 26/01/2026 AU 31/01/2026****Coupe OCCITANE - José MARTINEZ : 1/4 de finale**

USEMA COLOMIERS	ASC CNES	Capitany Synthé	Me 28/01	20h15
CHU TOULOUSE FC	ASCA	Sordelo Hb	Je 29/01	19h45
TOAC 2	SC CARTOUCHERIE	<b>Remis</b>		
FC POTO	ATHLETICO TOLOSA B	Lardenne Synthé	Me 28/01	20h00

**RATTRAPAGES****Division : Excellence - Poule B - Journée 8 retour (remis du 17/12/25)**

FC CANTOU'LOUSAIN	LABTEAM	Tournefeuille Synthé	Me 28/01	21h15
-------------------	---------	----------------------	----------	-------

**Division : Promotion Excellence - Journée 3 aller (remis du 27/10/25)**

AS DRT	INTERNAT FC	Sordelo Hb.	Me 28/01	19h45
--------	-------------	-------------	----------	-------

**Division : Promotion Excellence - Journée 7 aller (remis du 11/12/25)**

LIEBHERR FOOT	ALTRAN FOOT	Blagnac Baradels Syn	Je 29/01	21h00
---------------	-------------	----------------------	----------	-------

**Division : Honneur - Journée 4 aller (remis du 19/11/25)**

CHIPIRONS O.	IO TEAM	Fenouillet Collège Syn	Me 28/01	20h15
--------------	---------	------------------------	----------	-------

**Division : Honneur - Journée 6 aller (remis du 02/12/25)**

ASPIC	FOOT APEM	Amouroux Synthé	Ma 27/01	20h15
-------	-----------	-----------------	----------	-------

***Division : Honneur - Journée 5 aller (remis 28/11/25)***

RC BEAUMONTAIS      CONFLUENT LP      Beaumont / Lèze Hb      Ve 30/01      20h30

***Division : Promotion - Journée 2 aller***

AS EVOTEC      SOPRA STERIA FOOT      La Ramée Synthé      Je 29/01      21h00

***Division : Promotion - Journée 8 aller (remis 17/12/25)***

AS MATRA 2      ASPT CHENE VERT      Latécoère Balma Hb      Je 29/01      20h30

***Match de Présélection Haute-Garonne  
(Sélection FSGT31)***

La Ramée Synthé      Ma 27/01      21h00

***Coupe de France Auguste Delaune : 1/16<sup>ème</sup> de finale***

*(Pour les équipes qualifiées après le Tour Brassage  
sud du 10/01)*

Sa 31/01